Les instituts de formation des Hôpitaux du Bassin de Thau

Quelques chiffres pour préciser le contexte

Quelques chiffres de 2019-2020

IFSI : 166 étudiants infirmiers
(Quota 55 places)
60 places en 2020 en 1ère année

Résultats du diplôme d'Etat

Eléments d'activités	Session Juillet 2019	Session décembre 2019	Session de juillet 2020	Session de septembre 2020
Nombre de présentés	48	3	44	3
Nombre de reçus	46	3	43	2
Taux de réussite	95,8%	100%	97,72%	66,66%

Répartition du recrutement (IFSI)

- Recrutement des nouveaux diplômés

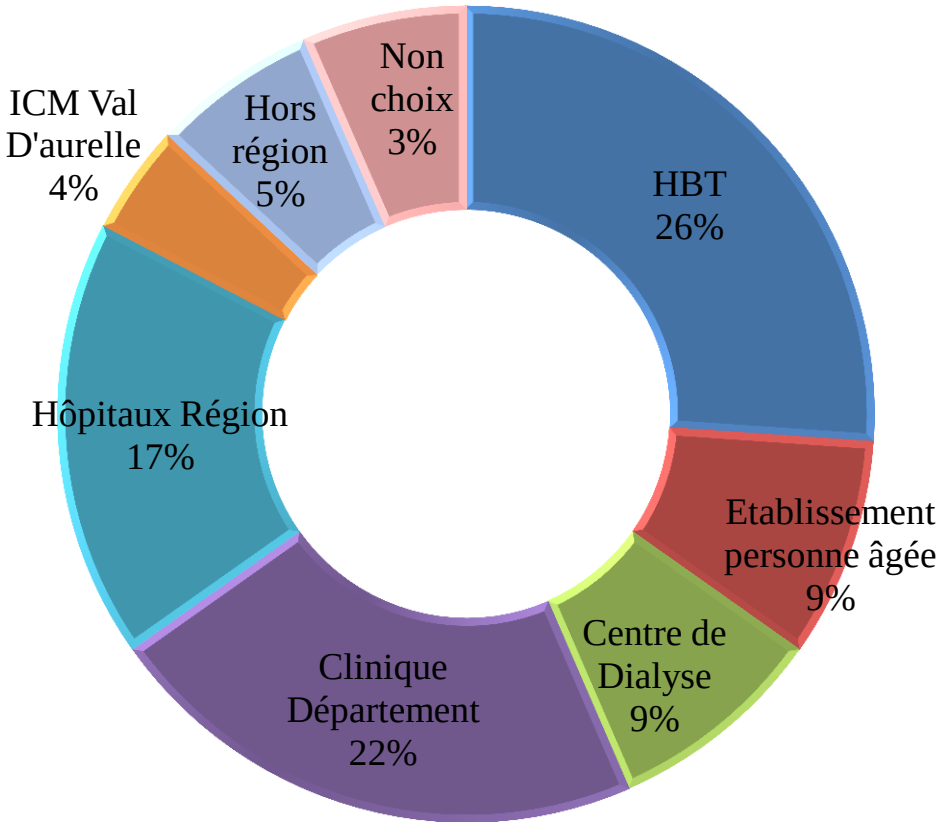

- Nombre de candidats inscrits sur les deux voies de sélection

Voies de sélection	2019	2020	Nombre de places en 2019-2020	% 2020
Parcoursup	15 580	12 218	859	7,03%
FPC	879	757	155	20,47%

Quelque chiffres de 2019-2020

- IFAS : 34 élèves aides-soignants
- Concours aide-soignant : 105 inscrits
- Quota : 25 places + 3 places cursus partiels salariés

Eléments d'activités	Session Juillet 2019	Session décembre 2019
Nombre de présentés	34	0
Nombre de reçus	34	
Taux de réussite	100 %	

Répartition du recrutement (IFAS)

- Recrutement des nouveaux diplômés

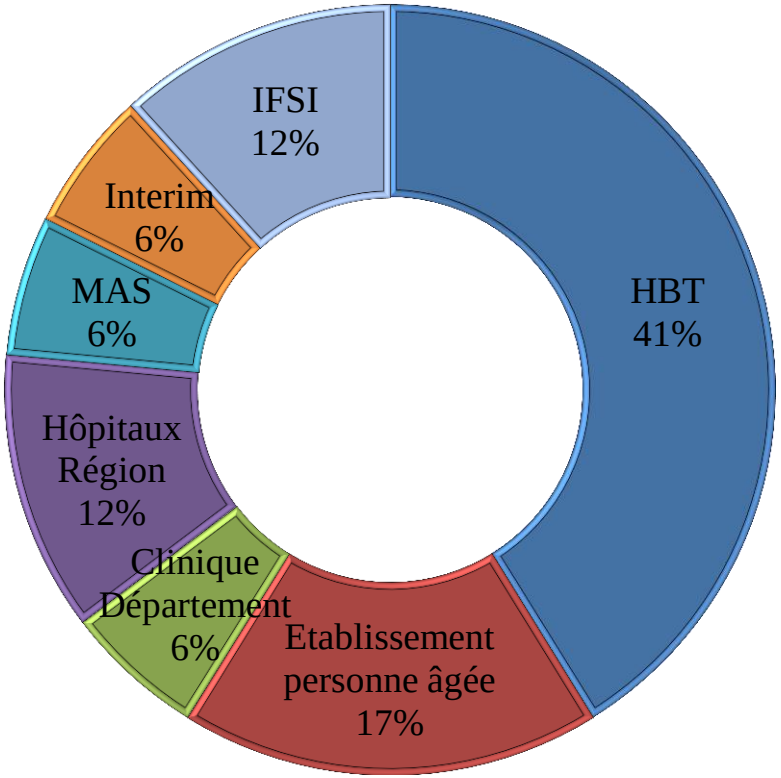

LA FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

Modalités de sélection

Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier

Candidats bacheliers :

- Titulaire du baccalauréat
- Équivalence de ce diplôme
- Classe de terminale

Inscription via la plateforme d'enseignement supérieur : **Parcoursup**

Calendrier et inscription sur le site internet : www.parcoursup.fr

Modalités de sélection

Candidat relevant de formation professionnelle continue :

Les candidats justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

Épreuves de sélection :

- Un entretien portant sur l'expérience professionnelle
- Une épreuve écrite comprenant:
  - Une sous épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social
  - Une sous épreuve de calculs simples

Les inscriptions sont ouvertes au mois de janvier sur le site :

www.ch-bassindethau.fr rubrique IFSI/IFAS

La formation

Une formation en 3 ans avec :

- une alternance intégrative professionnalisante,
- des enseignements théoriques sous forme de cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques,
- des stages avec les équipes de soins,
- un suivi pédagogique personnalisé.

Tout au long de la formation, des professionnels de santé vous apporteront connaissances et expériences enrichissantes.

L'alternance intégrative

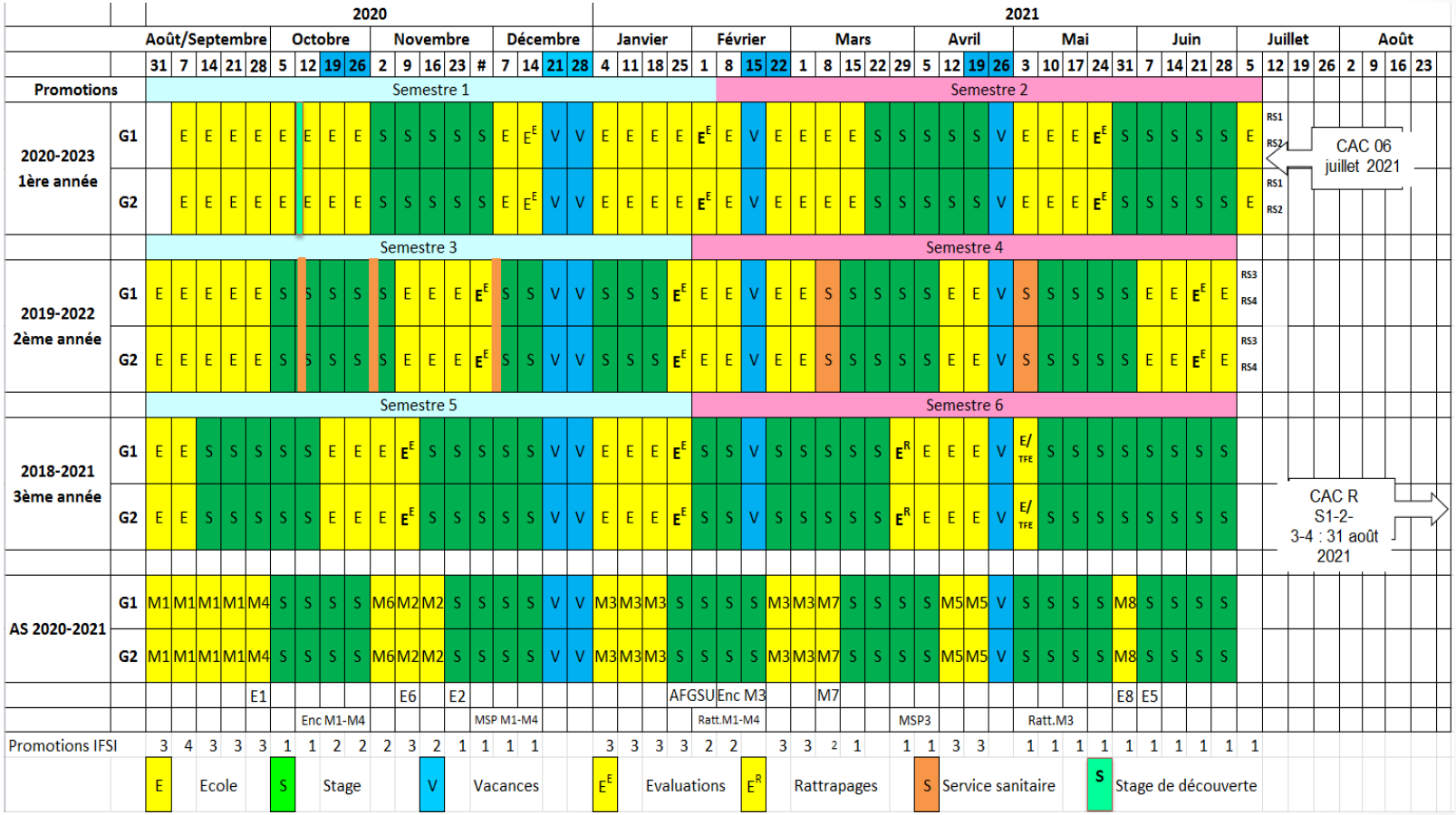

La formation

Objectifs :

- La finalité de la formation est de permettre à l'infirmier d'assumer chacun de ses rôles (préventifs, palliatifs, éducatifs et de réhabilitation) en tenant compte notamment des aspects éthiques et juridiques de son engagement professionnel.

- Cette formation est dispensée en vue de l'exercice de la profession d'infirmier en milieu hospitalier, extrahospitalier ou secteur libéral.

LA FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS

Modalités de sélection

- Arrêté du 07 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture
  - Article 7 : l'institut de formation ou le groupement d'instituts de formation détermine la date limite de dépôt des dossiers de candidature. Pour une rentrée effectuée en septembre, cette date est fixée entre le 25 mai et le 10 juin.

- Les modalité pour la rentrée de septembre 2021 ne sont pas encore définies.

La formation

Arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant

Une formation en 10 mois :

- Après la réussite aux épreuves d'admission, vous intégrerez une formation composée de 8 modules qui alterne théorie et stages pratiques.
- Tout au long de la formation, des professionnels de santé vous apporteront connaissances et expériences enrichissantes.
- Réingénierie du référentiel de formation en cours.

La formation

Objectifs :

La finalité de la formation est de permettre à l'aide-soignant de dispenser, en collaboration et sous la responsabilité de l'infirmier, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien être et l'autonomie de la personne.

Une profession en pleine évolution pour répondre à une demande croissante dans un contexte de vieillissement de la population.

Projet pédagogique
IFSI-IFAS
2019-2023

Projet pédagogique 2019-2023

S'inscrire dans l'une des grandes orientations de la Loi « Ma santé 2022 » dont la 1ère a l'ambition « de construire un système de santé autour du patient » et d'organiser des dispositifs d'apprentissage « adaptés aux enjeux de demain » en mettant en œuvre une formation de qualité satisfaisant aux exigences de référentiels de certification partagés, en cohérence avec les trois grands axes de la loi « Ma santé 2022 » : « former les futurs soignants aux besoins du système de santé de demain, créer dans tous les territoires un collectif de soins au service des patients et faire du numérique un atout pour le partage de l'information en santé et l'évolution des pratiques ».

Projet pédagogique 2019-2023

Axes du projet pédagogique :

- AXE 1 : Favoriser et accompagner la construction de l'identité professionnelle des étudiants infirmiers et des élèves aides-soignants durant leur formation
- AXE 2 : Personnaliser et étayer, l'alternance intégrative en contextualisant et en optimisant le partenariat avec les professionnels des différents terrains de stage et terrains d'activité infirmiers et aides-soignants
- AXE 3 : Innover dans la mise en œuvre des méthodes pédagogiques
- AXE 4 : Mettre en œuvre le projet qualité

Hybridation de la formation

Hybridation de la formation

Organisation des enseignements

- Les cours magistraux et les travaux dirigés s'organisent à distance
- Les travaux pratiques ou cliniques et leur évaluation sont maintenus en présentiel à l'IFSI-IFAS
- Les évaluations des enseignements théoriques sont préférentiellement organisés en distanciel (en présentiel dès que possible)
- L'enseignement clinique planifié suit son cours et s'articule avec la mise en œuvre du dispositif de renfort aide-soignant en partenariat avec la coordination générale des soins et la direction des ressources humaines
- Cette organisation nécessite une reprogrammation par les cadres de santé formateurs en visioconférence via l'application « Teams » de tous les cours déjà planifiés avec les différents intervenants
- Tous les suivis pédagogiques individuels et collectifs (encadrement en stage, suivis individuels, retours de mi-stage et de fin de stage prévus en présentiel) sont également organisés en visioconférence

Organisation logistique de l'hybridation de la formation

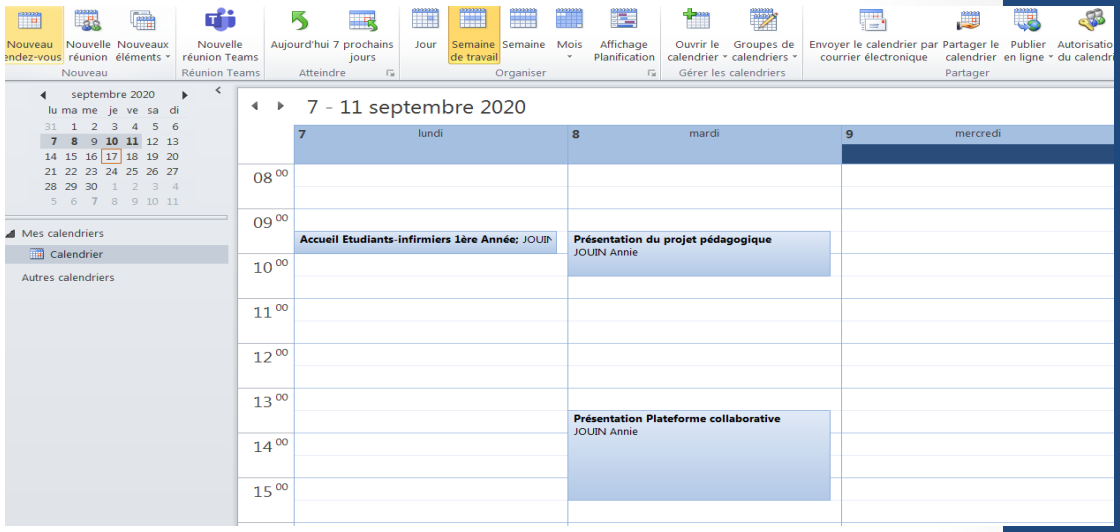

L'institut de formation

Effectifs des différentes catégories de personnels permanents

Equipe pédagogique IFSI :

- Formation Infirmière :
  - 9 Cadres de santé :
- Formation Aide Soignante :
  - 1 Cadre de santé
  - 1 Infirmière

Equipe de direction, administrative et logistique

- Direction :
  - 1 Directrice des soins
  - 1 cadre supérieur de santé coordonnateur pédagogique
- Administration :
  - 2 adjoints administratifs Centre documentaire
  - 1 documentaliste
- Logistique :
  - 1 agent d'entretien qualifié

Logistique

L'institut de formation dispose de :

- 6 salles de cours,
- 2 salles de travaux de groupes,
- 2 salles de pratiques,
- 1 salle informatique,
- 1 centre de documentation.

Toutes les salles sont équipées de matériel pédagogique audiovisuel

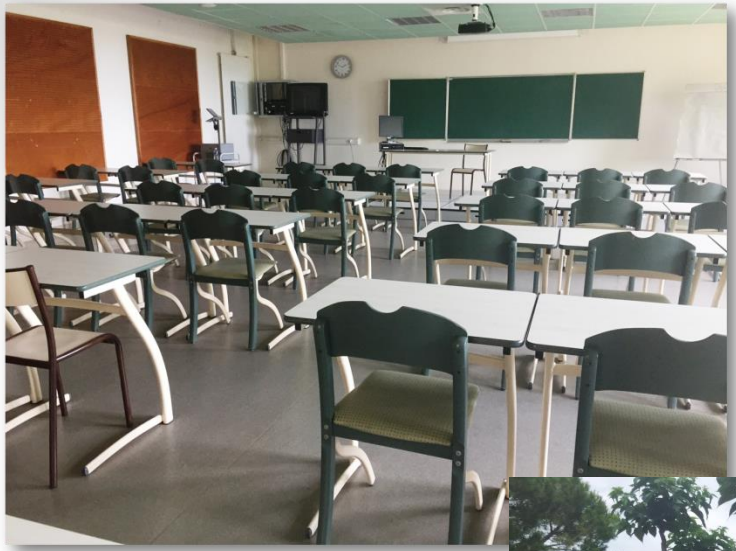

2008
saint-louis